

GRAND PRIX JEUNES DU DOMAINE GOLF ST LAZARE

Samedi 27 septembre et Dimanche 28 septembre 2025

Au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



Mail : golf-club-limoges@wanadoo.fr –

Tel : 07.84.62.47.36

RÈGLEMENT PARTICULIER DEL'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I. CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être de catégorie U16 ou moins
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum de 96 joueurs, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wildcards. La répartition des wildcards (10 WC) est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Catégories et Séries :

U16 : Né(e)s en 2000 et 2010 1 Série : Garçons et Filles séparés dont 8 garçons et 6 filles

U14 : Né(e)s en 2011 et 2012 1 Série : Garçons et Filles séparés dont 24 garçons et 10 filles

U12 : Né(e)s en 2013 et 2014 (1 Série : Garçons et Filles séparés dont 24 garçons et 10 filles

U10 : Né(e)s en 2014 et après (3 Séries : Garçons et Filles séparés dont 8 garçons et 6 filles

- Jusqu'à 36,4 (Série 1)
- De 36,5 à 53,4 (Série 2)
- U10 Non Classés à Drapeaux Blanc (Série 3)

Dans chaque catégorie, et si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne des scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, **le vendredi 12 septembre à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué ci-dessus.

Le comité d'organisation dispose de 10 Wild Cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre.

La liste des inscrits sera consultable sur le site du golf au plus tard le **lundi 15 septembre 2025**

II. FORME DE JEU

U16 : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous.Repères U16

U14 : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous.Repères U14

U12 : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous.Repères U12

U10 (S1) : Stroke Play / 36 trous / 2 x 18 trous.Repères U12

U10 (S2) : Stroke Ford / 36 trous / 2 x 18 trous.Repères Violets

U10 (S3) : Stroke Ford / 27 trous / 3 x 9 trous.Repères Oranges

Stroke Ford : le joueur doit relever la balle après 9 coups joués si la balle ne repose pas dans le trou et noter 10 sur sa carte

Classement : Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par séries garçons et filles dans chaque catégorie d'âge. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Départs : Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque catégorie d'âge (U12-U14-U16-U18).

Les horaires seront communiqués à au plus tôt 48h et au plus tard la veille du 1^{er} tour à midi.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, par catégories et par sexe.

III. JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum)

IV. ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 12 Septembre à minuit**, au :
Golf-Club de Limoges – Avenue du Golf, 87000 Limoges.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les **nom, prénom, adresse, n° de licence et index**, et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à 35 € pour les joueurs extérieurs et 10 € pour les membres du club– (chèque à l'ordre du **Golf-Club de Limoges**).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le vendredi 20 septembre à minuit. Tout joueur déclarant forfait au-delà de cette date, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Journée d'entraînement : Les joueurs pourront réserver **1 parcours d'entraînement gratuit** entre le 20 septembre et le 26 septembre 2024 sur réservation préalable auprès du golf (**05.55.06.00.00**).

V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Rappel du règlement général :

- a. Épreuve « non-fumeur » : voir § 1.2-2(5). Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect. Les coachs, les encadrants, les parents etc. ne sont pas autorisés à fumer.
- b. Les joueurs devront avoir une tenue correcte et un comportement exemplaire (§ 1.2.2-3(14) du Vademecum 2025)
- c. Les **cadets**, l'utilisation des **chariots électriques** et l'utilisation **des appareils de mesure de distance** ne sont pas autorisés. (voir § 1.2-2(8) du Vademecum 2025)

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc....) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

d. Les voiturettes sont interdites dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs

VI. CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (§ 4.1 du Vademecum 2025).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

VII. PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés (séries garçons et filles).

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

VIII. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

IX. TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel qui sera à l'accueil du Golf I de Saint Lazare.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

GRAND PRIX JEUNES DU DOMAINE GOLF SAINT LAZARE

Samedi 27 septembre et Dimanche 28 SEPTEMBRE 2025

Au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) (nom et prénom)

degré de parenté (père, mère, tuteur.....)

agissant en tant que représentant légal de l'enfant mineur, nommé ci-dessous :

..... né(e) le...../...../.....

autorise le Golf-Club de Limoges à publier les photographies / diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Grand Prix Jeunes de Saint Lazare, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Fait à.....

le...../...../.....

Nom du représentant légal :

Signature du représentant légal :



GRAND PRIX JEUNES DU DOMAINE GOLF SAINT LAZARE
Samedi 27 septembre et Dimanche 28 SEPTEMBRE 2025
Au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM..... PRÉNOM.....

Sexe.....

Date de naissance/...../.....

Catégorie :U10 U12 U14 U16

Numéro de Licence.....

Club :

Index :

Adresse Postale :

.....
.....

Numéros de téléphone :

Portable :Domicile

E-mail.....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant.....

N° de mobile

- J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.
- Je règle mon inscription de 35 € pour les **joueurs extérieurs** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
*(Comprenant les greens-fees de l'entraînement, du tour 1 et 2 et les droits de jeu)
1 règlement par enfant*
- Je règle mon inscription de 10 € pour les **joueurs membres** du Club par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges*(les droits de jeu)
1 règlement par enfant*

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 14 Septembre 2025 à minuit**, à :

Association Sportive du Domaine Golf Saint Lazare
28 Avenue du Golf 87000 LIMOGES

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au
07 84 62 47 36

Email : golf-club-limoges@wanadoo.fr